



PROCÈS-VERBAL d'Enquête de commodo et incommodo

L'an 1900, le 3 octobre, à huit heures du matin,

Je soussigné CONSTANT POLET, commissaire de police de la ville d'Andenne, délégué à l'effet de procéder à une information de commodo et incommodo

Sur la demande de la Société anonyme des propriétaires Godin à Andenne, de faire une seconde cuve à évaporer, dans son usine sis rue Cocherill.

Vu l'arr. Royal du 29 janvier 1863

Après m'être assuré que cette information avait été annoncée conformément aux instructions sur la matière, me suis rendu à l'Hôtel de Ville, lieu indiqué pour recevoir les oppositions ou observations à cette demande.

Se sont présentés : Et à onze heures, comme il ne s'était présenté personne et que l'heure de la clôture était arrivée, j'ai clos le présent procès-verbal.

Ont été datés et signés :

Constant Polet